

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

MATÉRIEL ROULANT DES  
SERVICES NATIONAUX DE  
TRANSPORT  
CONVENTIONNÉS



PROGRAMME 786

---

**MATÉRIEL ROULANT DES SERVICES NATIONAUX DE TRANSPORT  
CONVENTIONNÉS**

---

**Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés**

---

Programme n° 786 | BILAN STRATÉGIQUE

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Responsable du programme n° 786 : Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés

Le présent programme (n° 786) a vocation à couvrir le financement de la part de la compensation liée à la contribution de l'État aux investissements relatifs à la maintenance et à la rénovation du matériel roulant existant.

Il retrace plus précisément en dépenses :

- la part de la compensation nécessaire pour couvrir les dotations pour amortissements et frais financiers relatifs au programme pluriannuel industriel concernant le matériel roulant existant qui est mis en œuvre pendant la convention. Aux termes de l'article 5.2.3.2. de la convention TET, un programme d'investissement prévoit les opérations nécessaires à la révision, à la rénovation, à la transformation et à la modernisation des matériels roulants. Ces opérations sont destinées à prolonger la durée de vie des équipements et permettre leur maintien en exploitation dans le respect des règles de sécurité, et, pour certaines d'entre elles, à améliorer le confort pour les voyageurs ;
- les dotations pour amortissements et frais financiers des investissements qui ont été réalisés avant l'entrée en vigueur de la convention mais qui n'ont pas encore été amortis.

Le financement des opérations de renouvellement du matériel roulant des lignes TET (reprises par les régions ou dont l'État demeure autorité organisatrice) mentionnées dans le bilan stratégique du programme n° 785 est quant à lui assuré par l'État via l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) pour un engagement de 4,6 Md€. Sur le périmètre conventionné, le renouvellement du matériel roulant des lignes d'aménagement du territoire s'est achevé en 2019. Le marché spécifique au renouvellement du matériel roulant des lignes structurantes, comprenant une tranche ferme de 700 M€, a été attribué en décembre 2019.

### RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

#### OBJECTIF 1

#### Améliorer l'utilisation du matériel roulant

INDICATEUR 1.1

Nombre de trains fortement impactés à cause d'une défaillance du matériel roulant

---

**Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés**

---

Programme n° 786 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF

#### 1 – Améliorer l'utilisation du matériel roulant

### INDICATEUR

#### 1.1 – Nombre de trains fortement impactés à cause d'une défaillance du matériel roulant

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de trains supprimés à cause d'une défaillance du matériel roulant	%	0,56	0,49	0,3	0,3	0,60	0,30
Nombre de trains en grand retard (>30 minutes) à cause d'une défaillance du matériel roulant	%	1,38	1,88	1,89	1,89	2,33	1,89

#### Commentaires techniques

*NB : Ces indicateurs ont été remplacés par de nouveaux indicateurs dans le cadre du PAP 2021. Dès lors, aucune « prévision 2020 actualisée » n'a été calculée dans le cadre du PAP 2021 pour ces indicateurs.*

L'indicateur est décliné en deux sous-indicateurs : le sous-indicateur « Nombre de trains supprimés à cause d'une défaillance du matériel roulant » (déjà existant) et le sous-indicateur « Nombre de trains en grand retard (>30 minutes) à cause d'une défaillance du matériel roulant ».

Le sous-indicateur « nombre de trains supprimés à cause d'une défaillance du matériel roulant » est calculé pour une année en faisant le rapport du nombre de trains supprimés du fait d'une défaillance de matériel roulant avec le nombre total de trains ayant circulé sur l'année.

Le sous-indicateur « nombre de trains en grand retard (>30 minutes) à cause d'une défaillance du matériel roulant » est introduit à partir de l'année 2020. Il correspond au rapport entre le nombre de trains en grand retard au terminus (c'est-à-dire avec un retard supérieur à 30 minutes) du fait d'une cause de matériel roulant et le nombre total de trains ayant circulé sur l'année.

#### Source des données :

Les valeurs de l'indicateur pour les années 2018, 2019 et 2020 ont été établies à partir de données réelles transmises par SNCF Voyageurs. La cible fixée pour l'année 2020 est un objectif fixé par l'État dans le cadre du PAP 2018.

### ANALYSE DES RÉSULTATS

Cet indicateur relatif au nombre de trains supprimés ou en grand retard (> 30 minutes) du fait d'une cause matériel roulant permet d'évaluer, du point de vue de l'utilisateur, l'amélioration de la qualité du service apportée par la régénération du matériel roulant, laquelle est financée par la convention d'exploitation des trains d'équilibre du territoire. Les défaillances de matériel roulant sont la première cause de suppression de trains, mettant ainsi en exergue la moyenne d'âge élevée des matériels roulants nécessaires à l'exploitation des trains d'équilibre du territoire et leur fragilité qui en découle. Le programme d'investissement engagé a notamment pour but de réduire leur nombre.

#### 1.1 Nombre de trains supprimés à cause d'une défaillance du matériel roulant (du point de vue de l'utilisateur)

Sur la base des éléments transmis par SNCF Voyageurs, le sous-indicateur du nombre de trains supprimés du fait d'une défaillance du matériel roulant (indicateur 1.1) s'établit à 0,60 % pour l'année 2020. Ce nombre est donc en légère hausse par rapport à 2019 (0,49 %) et supérieur à la prévision/cible 2020 (0,3%), essentiellement du fait :

- de la crise sanitaire liée à la COVID-19 qui a conduit à l'immobilisation du matériel roulant pendant près de deux mois au printemps à cause de l'interruption des circulations, et qui a eu pour conséquence d'engendrer nombreuses pannes lors du déconfinement de mai. Le nombre de circulations étant par ailleurs plus faible, du fait de la réduction globale du plan de transport sur l'année (-35 % environ par rapport à l'année 2019 sur

**Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés**

Programme n° 786 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

l'ensemble du périmètre conventionné, à périmètre comparable), la part des suppressions pour cause matériel roulant augmente ;

- de problèmes de matériel roulant particulièrement importants sur la ligne de nuit Paris – Occitan (en particulier sur les pattes Brive – Rodez et Toulouse – Latour-de-Carol) pour laquelle 3,4 % des trains ont été supprimés pour cause de matériel roulant, du fait de pannes de locomotives.
- du vieillissement du matériel roulant sur les lignes TET structurantes et les lignes de nuit.

Le pourcentage de trains supprimés à cause d'une défaillance du matériel roulant pour chacune des lignes du périmètre conventionné au 1er janvier 2020 est précisé dans le tableau ci-après :

**Pourcentage de trains supprimés à cause d'une défaillance du matériel roulant pour l'année 2020 (en %)**

<b>Lignes structurantes</b>	PARIS - LIMOGES - TOULOUSE	0,4%
	PARIS - CLERMONT-FERRAND	0,5%
	BORDEAUX - MARSEILLE	0,6%
<b>Lignes d'aménagement du territoire</b>	NANTES - BORDEAUX	0,8%
	NANTES - LYON	0,5%
	TOULOUSE-HENDAYE	0,5%
	CLERMONT - BEZIERS (AUBRAC)	0,0%
	CLERMONT - LYON	0,0%
<b>Lignes de nuit</b>	PARIS - TOULOUSE - CERBERE / RODEZ - ALBI / LATOUR DE CAROL	3,4%
	PARIS - BRIANÇON	0,3%

## 1.2 Nombre de trains en grand retard (> 30 minutes) à cause d'une défaillance du matériel roulant (du point de vue de l'usager)

Sur la base des éléments transmis par SNCF Voyageurs, le sous-indicateur du nombre de trains en grand retard (>30 minutes) du fait d'une défaillance du matériel roulant s'établit à 2,33 % pour l'année 2020. Ce nombre est donc en légère hausse par rapport à 2019 (1,88 %) et la prévision/cible 2020 (1,89%), du fait des éléments déjà évoqués pour le sous-indicateur du nombre de trains supprimés à cause d'une défaillance du matériel roulant.

Des retours d'expérience sont en cours pour analyser finement les causes qui provoquent les plus grands retards afin de réduire leur nombre, Plusieurs actions de robustesse sont en cours, visant à favoriser le respect des temps de stationnement en gare, garantir les départs des trains à l'heure, couper des arbres aux abords des voies menaçant de tomber, etc.

Le pourcentage de trains en grand retard (> 30 minutes) à cause d'une défaillance du matériel roulant pour chacune des lignes du périmètre conventionné au 1er janvier 2020 est précisé dans le tableau ci-après :

**Pourcentage de trains en grand retard à cause d'une défaillance du matériel roulant en 2020**

<b>Lignes structurantes</b>	PARIS - LIMOGES - TOULOUSE	2,3%
	PARIS - CLERMONT-FERRAND	2,5%
	BORDEAUX - MARSEILLE	4,1%
<b>Lignes d'aménagement du territoire</b>	NANTES - BORDEAUX	0,7%
	NANTES - LYON	2,5%
	TOULOUSE-HENDAYE* (ligne fermée du 07/01 au 29/03)	1,0%
	CLERMONT - BEZIERS (AUBRAC)	0,2%
	CLERMONT - LYON	0,4%

## Lignes de nuit

PARIS - TOULOUSE - CERBERE / RODEZ - ALBI / LATOUR DE CAROL	0,8%
PARIS - BRIANÇON	3,9%



---

**Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés**

---

Programme n° 786 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
01 – Contribution au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés	66 600 000 66 600 000	<b>66 600 000</b> <b>66 600 000</b>	66 600 000
02 – Frais d'enquêtes, d'études et de conseil relatifs au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés		<b>0</b> <b>0</b>	0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des AE ouvertes	66 600 000	66 600 000	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>	

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
01 – Contribution au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés	66 600 000 66 600 000	<b>66 600 000</b> <b>66 600 000</b>	66 600 000
02 – Frais d'enquêtes, d'études et de conseil relatifs au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés		<b>0</b> <b>0</b>	0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des CP ouverts	66 600 000	66 600 000	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>	

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés

Programme n° 786 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Contribution au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés	73 000 000 73 000 000	73 000 000	73 000 000 73 000 000
02 – Frais d'enquêtes, d'études et de conseil relatifs au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés		0	0 0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>73 000 000</b>	<b>73 000 000</b>	<b>73 000 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>73 000 000</b>		<b>73 000 000</b>

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Contribution au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés	73 000 000 73 000 000	73 000 000	73 000 000 73 000 000
02 – Frais d'enquêtes, d'études et de conseil relatifs au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés		0	0 0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>73 000 000</b>	<b>73 000 000</b>	<b>73 000 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>73 000 000</b>		<b>73 000 000</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
Titre 6 – Dépenses d'intervention	73 000 000	66 600 000	66 600 000	73 000 000	66 600 000	66 600 000
Transferts aux entreprises	73 000 000	66 600 000	66 600 000	73 000 000	66 600 000	66 600 000
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>66 600 000</b>			<b>66 600 000</b>	
<b>Total*</b>	<b>73 000 000</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>	<b>73 000 000</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>

\* y.c. FdC et AdP



## Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés

Programme n° 786 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Contribution au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés		66 600 000 66 600 000	66 600 000 66 600 000		66 600 000 66 600 000	66 600 000 66 600 000
02 – Frais d'enquêtes, d'études et de conseil relatifs au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés			0 0			0 0
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>	<b>0</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP						
Total des crédits ouverts	0	66 600 000	66 600 000	0	66 600 000	66 600 000
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>	<b>0</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>
Crédits ouverts - crédits consommés						

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	66 600 000	66 600 000	0	66 600 000	66 600 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>	<b>0</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>

DÉPENSES PLURIANNUELLES

---

## Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés

Programme n° 786 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) <b>66 600 000</b>	CP ouverts en 2020 * (P1) <b>66 600 000</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>66 600 000</b>	CP consommés en 2020 (P2) <b>66 600 000</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>66 600 000</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) <b>0</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) <b>0</b>					
	<b>Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>0</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) <b>0</b>
	AE engagées en 2020 (E2) <b>66 600 000</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>66 600 000</b>	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) <b>0</b>
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020</b> (R6 = R4 + R5) <b>0</b>
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) <b>0</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) <b>0</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION

## 01 – Contribution au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Contribution au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés		66 600 000 66 600 000	66 600 000 66 600 000		66 600 000 66 600 000	66 600 000 66 600 000

La présente action a vocation à couvrir le financement de la part de la compensation relative à la contribution de l'État aux investissements relatifs à la maintenance de régénération du matériel roulant existant. Elle retrace plus précisément en dépenses la part de la compensation nécessaire pour couvrir les dotations pour amortissements et frais financiers relatifs au matériel roulant existant.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	66 600 000	66 600 000	66 600 000	66 600 000
Transferts aux entreprises	66 600 000	66 600 000	66 600 000	66 600 000
<b>Total</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>	<b>66 600 000</b>

## ACTION

## 02 – Frais d'enquêtes, d'études et de conseil relatifs au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Frais d'enquêtes, d'études et de conseil relatifs au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés			0 0			0 0



**Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés**

Programme n° 786 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation